



13 - 0 - 0

Engrais NP entièrement d'origine animale
Utilisable en agriculture biologique selon le règlement européen (CE) N° 834 / 2007



- Poudre de plumes
 - **100 % d'origine organique.**
 - Matières premières qualitatives, sélectionnées et constantes
 - Pellets de diamètre 4 mm
-
- Apporte une alimentation riche en N, P, Ca d'origine organique.
 - Assure une alimentation en azote régulée et soutenue, du fait des différentes origines (sang > plume > viande)
 - Stimule la vie microbienne. Apporte de la matière organique rapidement assimilable.
 - Le coefficient ISMO (*Indice de Stabilité de la Matière Organique*) de l'**engrais organique 13-0-0** est de 25 (exprimé en % de la M.O.) ce qui correspond à une quantité d'environ 199 kg d'humus stable apporté par tonne de produit.

COMPOSITION GARANTIE

AZOTE (N) TOTAL	13%
DONT 13% AZOTE ORGANIQUE	
MATIÈRE ORGANIQUE	68%
MATIÈRE SÈCHE	95%

C/N 2,5

(exprimée en % sur produit brut)

DOSE ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

0,5 à 2 tonnes par hectare sur céréales à paille, cultures horticoles, vignes, arbres fruitiers et prairies au printemps.

C/N < 8 = engrais de type 2

Engrais organique utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 834/2007

GARANTIES ET LIVRAISONS

Disponible en vrac, big bag 500 kg, sacs 25 kg.

MENTIONS LÉGALES

Recommandations d'emploi :

Ne pas ingérer, se laver et se sécher les mains après usage. Interdit pour l'alimentation animale, ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage.

CONTACT